



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 décembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-deuxième session

25 février-7 mars 2008

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes**

**Déclaration présentée par American Psychological Association, International Association for Women's Mental Health, International Association of Schools of Social Work, International Council of Psychologists, International Council of Women, International Federation of Business and Professional Women, International Federation of Social Workers, International Federation of Women in Legal Careers, International Federation of Women Lawyers, International Society for Traumatic Stress Studies, International Union of Psychological Science, Kitakyushu Forum on Asian Women, National Council of Women of the United States, Soroptimist International, World Association for Psychosocial Rehabilitation, World Federation for Mental Health et Zonta International, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/CN.5/2008/1.



## Déclaration

Nous, organisations non gouvernementales internationales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et membres du Comité des ONG sur la santé mentale affiliées à la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, sommes attachées à la promotion de la santé mentale, au bien-être psychologique et sociétal, à la prévention et au traitement des maladies mentales et troubles affectifs et à l'amélioration de la prestation et de la qualité des services de santé mentale par le biais de la sensibilisation et de l'éducation à l'Organisation des Nations Unies. La santé mentale a souvent été absente ou minimisée dans les débats des Nations Unies, alors que l'Organisation mondiale de la santé reconnaît qu'il importe de parvenir à la pleine santé mentale pour tous et précise dans sa constitution « que la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité; que la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale; que la santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix du monde et de la sécurité et qu'elle dépend de la coopération la plus étroite des individus et des États ».

Le Comité des ONG sur la santé mentale et les autres organisations non gouvernementales affiliées au Conseil économique et social avec lesquelles il collabore sont conscients que le « financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes » de tous âges contribue de façon capitale à un développement optimal sur le plan humain et au plein exercice des droits de l'homme. La santé mentale, qui dépend étroitement des forces économiques, sociales et politiques, est essentielle à la réalisation de cet objectif. Compte tenu de l'étendue des difficultés auxquelles se heurtent les femmes, il est indispensable, pour promouvoir leur bien-être psychosocial, de financer des activités qui favorisent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et permettent de résoudre les problèmes suivants :

- Discrimination systémique et violence tout au long de la vie;
- Difficultés d'accès à des soins de santé mentale et physique qui soient à la fois abordables et adaptés à leurs besoins;
- Difficultés d'accès à l'éducation;
- Iniquité du développement social;
- Injustice économique et pauvreté;
- Attention insuffisante accordée aux besoins des femmes après une catastrophe ou un conflit;
- Dénier du droit fondamental des femmes à la paix, à la sécurité et à la protection.

### Priorités d'action recommandées

Ces problèmes n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration des politiques budgétaires, et le montant des fonds alloués a été très insuffisant. Les priorités énoncées ci-après visent à assurer le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en vue de modifier cette réalité :

- La société civile doit faire en sorte que tous les engagements internationaux pris aux niveaux local, régional et national soient honorés rapidement de façon à faciliter l'intégration des questions de santé mentale – compte dûment tenu de la problématique hommes-femmes – dans les budgets;
- Les femmes doivent jouer un rôle déterminant dans l'élaboration de toutes les politiques, la prise de décisions et l'exécution des programmes;
- Les gouvernements doivent augmenter les crédits budgétaires alloués à la promotion de la condition féminine, améliorer leurs méthodes de surveillance pour renforcer la responsabilisation financière et accroître leurs flux financiers consacrés aux besoins essentiels des femmes en matière d'éducation et de santé mentale tout au long de leur existence;
- Il faut définir des stratégies de financement novatrices, des initiatives constructives et de nouveaux partenariats entre la société civile, l'industrie et les gouvernements si l'on veut redresser les profondes inégalités sociales et combler l'énorme écart financier entre hommes et femmes;
- Il faut investir davantage dans les « pratiques optimales » fondées sur la recherche, telles que les programmes de microcrédit mis en place par UNIFEM.

Il est essentiel de mettre fin à la dépendance économique et à la pauvreté pour promouvoir, chez les femmes, une stabilité psychologique et une autonomie fonctionnelle, rehausser leur estime d'elles-mêmes et renforcer leur aptitude à diriger. L'autosuffisance économique élargit l'accès aux possibilités d'instruction et à des soins de santé mentale et physique de qualité. Des études montrent que la prestation d'un appui financier aux femmes non seulement améliore sensiblement leur bien-être général, mais se traduit aussi par des effets positifs sur leur famille et leur collectivité.

Contact : [mentalhealthngo@worldnet.att.net](mailto:mentalhealthngo@worldnet.att.net)

Site Web : <http://www.mentalhealthngo.org>

---